



# BRICQUEBEC EN COTENTIN

MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA VILLE

**ZONE BLEUE P.4**

Nouvelles règles  
au 1<sup>er</sup> janvier 2023

**NUMÉROTATION P. 6-7**

Mise à jour  
des adresses

**PROGRAMME  
DES FESTIVITÉS P.20**

Des associations toujours  
plus engagées



**DOSSIER**

**CŒUR DE VILLE**

**ACCESSIBILITÉ  
À TOUS PUBLICS**



## PLUS QUE JAMAIS SOLIDAIRES !

**Quel rôle doit remplir une collectivité locale lorsque le contexte international cumule des perturbations notoires ? Guerre en Europe, climat en surchauffe, épidémies, hausse des prix des matériaux, des énergies et des matières premières, baisse du pouvoir d'achat... Les citoyens, quels qu'ils soient, où qu'ils vivent, grandes métropoles ou petites bourgades, partagent les mêmes inquiétudes. L'augmentation plus que significative des coûts liés aux énergies touche chacun d'entre-nous. La Ville s'engage à faire progresser ses actions de réduction de dépenses énergétiques tout en préservant votre qualité de vie.**

L'équipe municipale mise sur le bon sens commun, la concertation, les arbitrages budgétaires pour apporter son soutien aux habitants, améliorer encore et toujours les services, maintenir le vivre ensemble si indispensable en période de crises multiples, poursuivre les chantiers d'urbanisme et d'amélioration de l'habitat, impulser les projets en faveur de l'éducation, du sport, des loisirs, du médico-social, de l'emploi... Elle mise aussi sur la solidarité, l'engagement de tous, car l'action collective (citoyens, élus, agents) aura toujours une longueur d'avance démocratique sur la/les pauvreté(s) engendrées par l'individualisme.

Nous l'avons vu et vécu tout au long de l'été. Les rendez-vous culturels et autres animations ont attiré un public nombreux, avide de partager des moments festifs, malgré tout ! Ainsi, nous maintiendrons autant que faire se peut les moments de retrouvailles et les illuminations pour les fêtes de Noël.

Des retrouvailles, il en aura été question cet été, grâce à deux rendez-vous marquants lors de la grande fête Sainte-Anne. Le pot de l'amitié dans la cour du château sous la bannière « Opération Donjon & co », a également donné l'occasion d'échanges fructueux, révélateurs de l'attachement réel à leur territoire des « anciens » Bricquebétails, exilés pour certains dans des contrées lointaines. Un premier essai qui sera transformé et n'en restera sans doute pas là. Enfin, des retrouvailles pour fêter comme il se doit et ensemble la nouvelle année, il en sera question, car la municipalité souhaite ardemment qu'une cérémonie – annulée depuis les élections municipales de 2020 – puisse permettre de prononcer des vœux dignes de ce nom.

À l'approche des fêtes de fin d'année, je veux vous souhaiter de très beaux moments en famille entourés de vos proches.

Denis Lefer,  
Maire de Bricquebec-en-Cotentin.

### Le chœur des enfants ukrainiens,



programmé en 2021 mais annulé pour cause de Covid a embarqué le public dans un moment inoubliable d'émotion collective. Présents cette année, dans un contexte tout aussi difficile pour eux, les chanteuses et chanteurs en costumes traditionnels ont offert des prestations très appréciées, au cours du défilé et dans la salle Jean Éliard.

### Opération Donjon & Co



Le samedi 30 juillet dernier, quelque 200 personnes se sont réunies autour du pot des retrouvailles.

Les « anciens » Bricquebétails, enfants du pays, exilés dans d'autres contrées pour des raisons professionnelles et/ou familiales, ont répondu présents à l'invitation de la municipalité.

Ce premier rendez-vous visait à renforcer les liens et à évaluer la place accordée à notre territoire, dans l'esprit de chacun.

Contre toute attente, l'enthousiasme partagé a fait poindre des projets novateurs.

Rendez-vous est donc pris pour 2023 !

## LES DIMANCHES DE CARACTÈRE



Bricquebec-en-Cotentin a répondu favorablement au rendez-vous « Les dimanches de caractère ». Le temps d'un après-midi, découverte du Normand et des jeux anciens pratiqués autrefois dans les fêtes et les cafés. Une vue panoramique était proposée depuis le haut du Donjon. Un goûter normand composé de la fameuse teurgoule, de bouillie de sarrasin, de cidre et de jus de pommes a clôturé cette journée. Première et unique petite ville de la Manche à avoir inauguré ce rendez-vous, Bricquebec-en-Cotentin l'inscrira dorénavant dans son agenda de l'été.

## LA COUPE DE LA MANCHE

Les 25 et 26 juin, sous un soleil éclatant, Bricquebec a accueilli 3000 passionnés de football. Un important travail des services techniques avait été effectué en amont afin de répondre au cahier des charges (état des terrains, conditions d'accueil...). Un week-end réussi et couronné de belles victoires.

## LE FORUM DES ASSOCIATIONS



Bricquebec-en-Cotentin compte 80 associations. Parmi les activités proposées aux habitants, 37 d'entre elles étaient présentes au Forum des associations. Licenciés et bénévoles sont venus en nombre, preuve une nouvelle fois du dynamisme de notre territoire.

## 40 ANNÉES DE JUMELAGE AVEC L'ANGLETERRE

Le jumelage entre Alresford et Bricquebec-en-Cotentin a fêté ses quarante années en salle du Conseil de la mairie avec un accueil chaleureux et festif de la part de la municipalité. « Merci à nos amis anglais d'avoir parcouru tous ces kilomètres pour nous rejoindre. Deux années de crise sanitaire ont certes restreint notre liberté de déplacement. Heureusement, elles n'ont pas altéré nos liens amicaux, presque familiaux. Votre présence en apporte le témoignage. »



### Expositions au chartrier

Mai à octobre  
20 exposants



### Exposition Gérard Gwezenneg

8 juillet au 30 août  
1571 visiteurs



### Activités vacances

Été  
103 enfants

### Playtime

14 juillet  
un peu plus de 800 personnes



### Fête du 15 août

Organisée par le Comité des Fêtes de Quettetot



# LA ZONE BLEUE UN ATOUT NOTAMMENT PENDANT LES FÊTES !

Avec plus de 450 places disponibles, Bricquebec-en-Cotentin s'engage pour un stationnement accessible à tous. Le dispositif réglementé « zone bleue » compose environ 20% du stationnement en centre-bourg et permet de lutter contre le stationnement prolongé, exclusif et souvent abusif. Encourager la rotation des véhicules permet de favoriser l'accès aux commerces tout en permettant aux personnes à mobilité réduite d'atteindre le centre-bourg plus facilement.

## Comment fonctionne une zone bleue à Bricquebec-en-Cotentin ?

La place de stationnement en zone bleue est matérialisée par un marquage au sol bleu. Le stationnement y est gratuit et limité dans le temps. Les disques de stationnement sont disponibles à l'accueil de la mairie sur simple demande, dans les commerces spécialisés ou en téléchargement sur internet.

## Pour les personnes en situation de handicap

La loi prévoit la gratuité sans limitation de durée sur les places réglementées zone bleue pour les personnes en situation de handicap. L'automobiliste doit lui aussi positionner le disque de stationnement à proximité immédiate du pare-brise avec sa carte de stationnement pour personnes à mobilité réduite.

## Les règles de stationnement en zone bleue



À partir du 1<sup>er</sup> janvier, la durée de stationnement en zone bleue est d'une demi-heure devant la pharmacie et uniformisée à 1h de 9h à 18h partout ailleurs. Le stationnement y est contrôlé par un disque conforme à la réglementation que l'automobiliste doit positionner à proximité immédiate du pare-brise. Il doit faire apparaître l'heure d'arrivée et doit être enlevé dès que le véhicule est remis en circulation.



# PASSAGE EN REVUE DES TRAVAUX ACHEVÉS

Avec la végétalisation des cimetières qui progresse et le gazon qui se développe pour la friche au pied de l'église entre autres, ce semestre a été rythmé par les travaux d'amélioration de la Ville.

## A voté !

Le conseil municipal a délibéré ce 5 décembre en faveur du dernier chapitre des travaux 2022 : la modification de l'éclairage public. Les horaires sont modifiés en ce sens :

- Coupure de 23h30 à 6h30 : Route de Valognes (depuis le SDIS) – Rue des Frères Frémine – Rue du 11 Novembre – Rue de Bricqueville – Route de Carteret (jusque Route de Portbail) – Place de la gare. Place Ste Anne – Place des Buttes – Rue Levéel – Rue P. Philippe – Rue de la République – Rue St Roch.
- Coupure de 22h à 6h30 : Axe principal de Quettetot (CD 902)
- Coupure de 21h à 6h30 : tout le reste du territoire de Bricquebec et les communes déléguées.

Une attention particulière sera portée aux abords de la salle omnisports.

## Plus de place !

La suppression des fontaines sur la place Sainte-Anne a permis d'augmenter le nombre de places de stationnement. La Coulée verte, quant à elle, maintient une partie végétalisée tout en donnant la possibilité d'accueillir des véhicules lors des rendez-vous festifs, (fête Sainte-Anne, par exemple). Une terrasse est venue s'ajouter au projet. Elle permet ainsi de profiter de pauses restauration sur un périmètre sécurisé.

## Un cimetière rénové

La réfection avec pose de clôture et la modification du portail au cimetière des Perques sont achevées.



## Des routes plus sûres

La réfection des enrobés au Quesnay, la Heudonnerie, Le Valdecie, Le Pont Allen, Le Danois, Le Vrétot, Les Sablons à Quettetot et le hameau es Cavaliers, offre un nouveau confort de circulation et sécurise les déplacements.

## Une amélioration au long-court

L'effacement des réseaux et les aménagements des éclairages publics poursuivent leurs avancées. Les dernières en dates : Les Perques et le bourg du Valdecie.

## Tout nouveau, tout beau, dans le respect de l'ancien

Le parking végétalisé des Ruettes, l'aménagement de la rue Boël Coler, de la rue Tristan et de la Chasse Ferrue redonnent une allure élégante et traditionnelle à ces quartiers anciens de Bricquebec-en-Cotentin. Il fait bon s'y promener !



## Un toit pour tous

La réfection de la toiture de l'église de Saint-Martin-le-Hébert et la couverture du bâtiment Freestyle protègent dorénavant, comme il se doit, les habitués des lieux.

## Passage en revue des travaux à venir

Plusieurs projets sont en cours ou sur le point de démarrer :

- le club house du stade,
- l'extension de la cantine,
- les échoppes,
- la démolition des terrains Requier en amont de la future construction de la MAM,
- la poursuite des aménagements du bourg du Vrétot,
- la réhabilitation de la rue des pavés, rue de bas et de la rue des écoles et de son parking à Quettetot
- la restauration de la statue de Saint-Martin-le-Hébert.

## Tous concernés !

- le nettoyage des compteurs électriques et des boîtes aux lettres est fortement conseillé après le broyage des chemins.
- Penser à l'élagage. Toute fibre en aérien endommagée par un élagage mal fait, entraînera un coût à la charge des propriétaires.

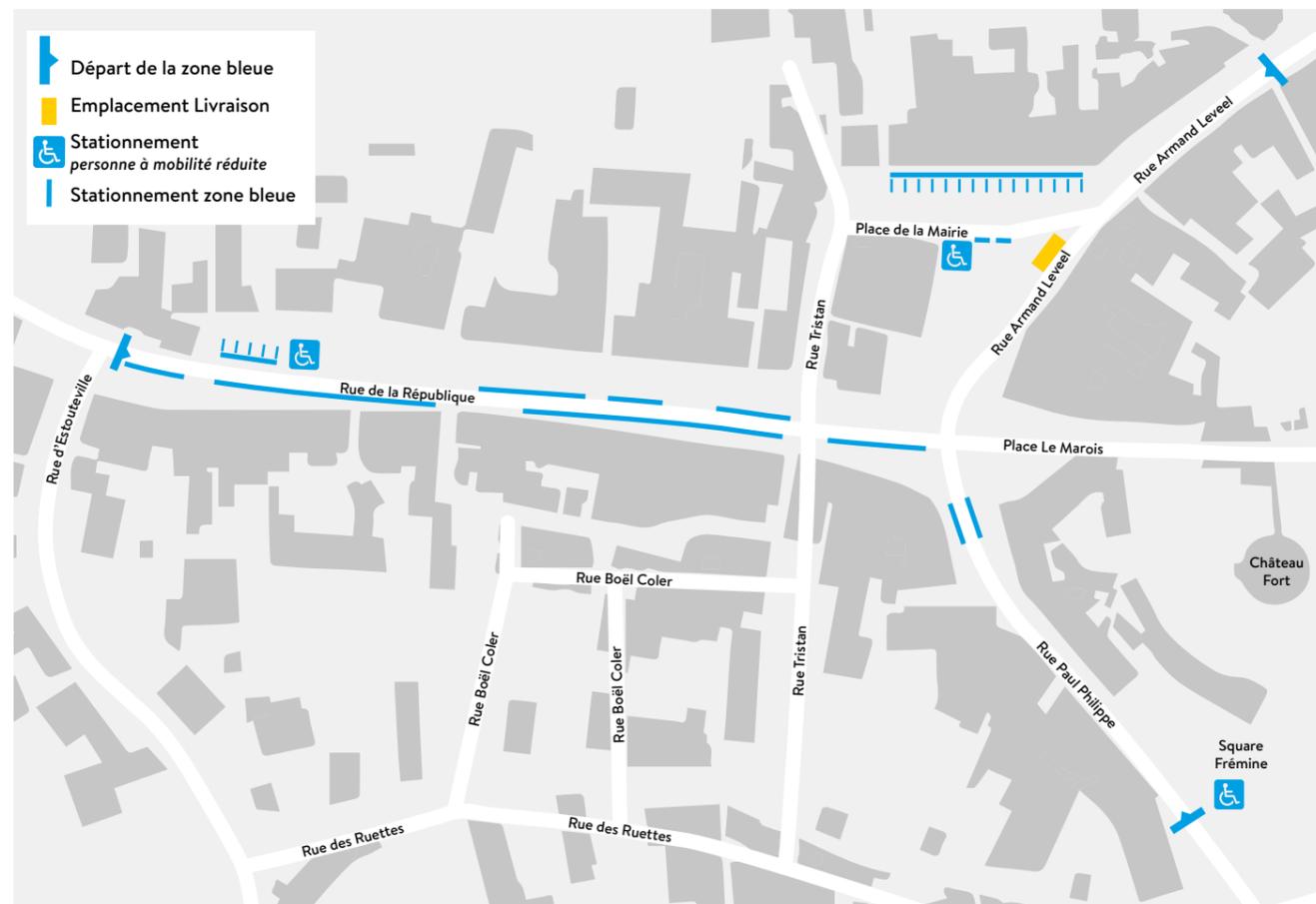
## Zéro phyto

L'interdiction de l'utilisation d'engrais chimiques dans les cimetières redonne à la nature, davantage de liberté ! Ainsi, l'engazonnement des allées fait le bonheur des mauvaises herbes. Les agents municipaux mettent tout en œuvre pour entretenir les cimetières, dans la mesure du possible.



## Des fleurs écologiques

Les vivaces, moins gourmandes en eau et propices à la pollinisation sont préconisées pour le fleurissement de Bricquebec-en-Cotentin.



# LA NUMÉROTATION, POUR UN REPÉRAGE PLUS SÛR

Très attendue, la nouvelle numérotation interroge. Pour une meilleure compréhension des nouvelles dispositions, la municipalité vous propose un guide explicatif concernant notamment les règles de dénomination des voies, les certificats d'adressage et la signalétique.



## Ce que dit la loi

Le Maire veille au titre de son pouvoir de police générale à la « commodité de passage dans les rues, quais, places et voies publiques » conformément au 1<sup>er</sup> de l'article L.2212-2 du CGCT. Les communes de plus de 2000 habitants doivent transmettre au centre des impôts fonciers ou au bureau du cadastre, une liste des voies publiques et le numérotage des immeubles ainsi que leurs modifications. Pour Briquebec-en-Cotentin, cette action municipale initiée par l'ancienne municipalité va se concrétiser, nous l'espérons, d'ici la fin de l'année afin de répondre à l'amélioration de la sécurité des habitants grâce à une localisation du domicile à partir d'une adresse précise. (SAMU, Pompiers, Gendarmerie), mais également les services de livraison et de fourniture d'énergie ou de télécommunication (La Poste, ERDF, fournisseurs d'accès internet et téléphone).

Toutes les communes déléguées sont renumérotées, seul le bourg de Briquebec n'est pas concerné pour l'instant.

## Les certificats d'adressage

Le certificat est envoyé avec le courrier mais il est toujours possible de demander un nouveau certificat en mairie soit à l'accueil ou directement par mail à l'adresse [contact@bricquebec.fr](mailto:contact@bricquebec.fr)

## La signalétique

Les panneaux seront installés progressivement par les agents techniques municipaux.

## Guide des démarches administratives

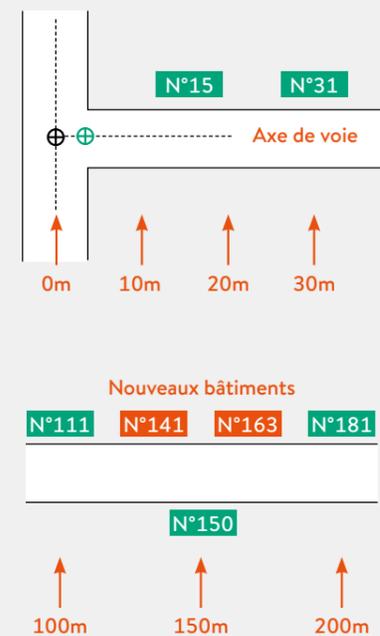
Lors de la remise du courrier, un guide des démarches administratives notifie que chaque foyer doit déclarer sa nouvelle adresse auprès des organismes publics et privés mais pour certains, la prise en compte de ces

## Les règles de dénomination des voies

### Deux choix possibles pour la numérotation : en continu ou métrique

Le principal inconvénient de la numérotation en continu est l'ajout nécessaire de « Bis », « Ter » entre 2 numéros lorsque de nouveaux points d'accès numériques s'intercalent entre des points déjà existants. Donc le choix des numéros s'est porté sur la numérotation métrique.

Les numéros attribués aux habitations représentent la distance en mètres séparant le début de la voie du point adresse numérique. L'origine de la voie, à partir de laquelle est calculée la numérotation, correspond à l'intersection de deux axes de voies (croix noire). Alternativement elle peut correspondre au début de la voie (croix verte).



Cette numérotation permet d'intercaler de nouveaux numéros sans modifier la numérotation existante et sans risque de créer des numéros bis ou ter.

nouvelles données dans les applicatifs informatiques nécessite ensuite un délai supplémentaire de plusieurs semaines.

**Pour rappel** pour faciliter la tâche, [service-public.fr](http://www.service-public.fr) propose de faire la déclaration de modification de nom (numéro) de rue en ligne et d'en informer les principaux organismes (CPAM, CAF, EDF, La Poste...).

**Pour plus de renseignements** <https://www.service-public.fr/>

La carte d'identité, passeport et permis de conduire portant l'ancienne adresse sont toujours valides. En revanche, le certificat d'immatriculation de véhicule doit être modifié dans le mois

qui suit la date de changement de nom de voie ou de numéro. Ces démarches sont gratuites. Pour les entreprises et professionnels, la modification de l'adresse est à signaler au Centre de formalités des entreprises de la Chambre de Commerce ou Centre de formalité de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat ou de la Chambre d'Agriculture selon le cas. Ce Centre se charge ensuite de transmettre ce changement aux organismes intéressés.

### Certaines personnes souhaitent conserver le nom de leur hameau

Les noms de lieux-dits pourront être conservés dans les adresses même

s'ils ne sont plus indispensables pour localiser une habitation. Les adresses se structureront de la manière suivante :

#### Sans hameau

Monsieur Dupont  
133 Rue ...  
Briquebec  
50260 Briquebec-en-Cotentin

#### Ou

#### Avec hameau

Monsieur Dupont  
« nom du hameau »  
133 Rue ...  
Briquebec  
50260 Briquebec-en-Cotentin



## MISE À JOUR DES ADRESSES SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Afin de mettre à jour les listes électorales, il est demandé aux habitants de Briquebec-en-Cotentin de nous faire parvenir la liste des personnes du foyer soit par mail à [population@bricquebec.fr](mailto:population@bricquebec.fr) en respectant cette trame ou sur papier libre en la déposant à la mairie :



Adresse du foyer .....

### Résident 1

Nom ..... Nom de jeune fille .....  
Prénom(s) ..... Date de naissance ..... / ..... / ..... Sexe M  F

### Résident 2

Nom ..... Nom de jeune fille .....  
Prénom(s) ..... Date de naissance ..... / ..... / ..... Sexe M  F

### Résident 3

Nom ..... Nom de jeune fille .....  
Prénom(s) ..... Date de naissance ..... / ..... / ..... Sexe M  F

### Résident 4

Nom ..... Nom de jeune fille .....  
Prénom(s) ..... Date de naissance ..... / ..... / ..... Sexe M  F

### Résident 5

Nom ..... Nom de jeune fille .....  
Prénom(s) ..... Date de naissance ..... / ..... / ..... Sexe M  F

Pour les nouvelles inscriptions, se déplacer en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

# CHARTRE DES BONNES PRATIQUES



## Bien vivre ensemble

### à Bricquebec-en-Cotentin,

Ville incontournable de notre département, Bricquebec-en-Cotentin se caractérise par une vie associative très riche et une variété de prestations à la disposition des habitants comme des visiteurs.

Label « Ville et Pays d'Art et d'Histoire » reçu en 1999, la Ville constitue avec les communes de Saint-Sauveur-le-Vicomte et Valognes, le Pays d'Art et d'Histoire du Clos du Cotentin.

Votre Cité du Donjon, patrimoine emblématique de son identité vous propose une charte des bonnes pratiques. Un recueil à destination de tous afin de préserver la qualité de vie de nos administrés dans leur quotidien.

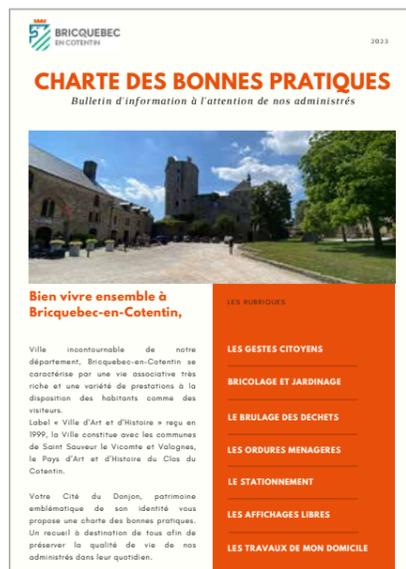
## Les gestes citoyens

**Les frelons asiatiques et européens** sont de plus en plus répandus dans notre région. Ils sont une menace sérieuse pour les abeilles et pour la sécurité des habitants.

N'intervenez jamais seul, contactez la mairie. Nous vous aiguillerons sur la procédure en fonction du type de nid.

## Les rats et les souris

La distribution de produits rodenticides organisée par la Ville se terminera à l'épuisement du stock. Vous pourrez vous procurer du produit rodenticide dans les magasins spécialisés. La lutte collective municipale ciblera notamment dorénavant les écoles et cantines, la halle aux poissons, les points d'eau et le réseau d'assainissement.



Document disponible en mairie.



## Bricolage et jardinage

Les travaux de bricolage et jardinage sont autorisés en semaine de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



## Le brûlage des déchets

Tout brûlage de végétaux est interdit : déchets verts et de tonte compris. Tous vos déchets verts doivent être déposés en déchèterie. Vous préservez la nature, les habitants et vous faites une action écocitoyenne. **Toutes les déchèteries sont accessibles sans carte d'accès !**

## Les ordures ménagères

La nouvelle collecte des déchets est organisée depuis le 13 Juin 2022 par la Communauté d'Agglomération Le Cotentin. Des composteurs gratuits pour que le compost soit à portée de potager <https://lecotentin.fr/la-collecte-desdechets-menagers>

## L'ambroisie

Les pollens d'ambroisie sont très allergisants et peuvent provoquer des réactions allergiques. L'arracher est un acte citoyen !

[www.signalement-ambroisie.fr](http://www.signalement-ambroisie.fr)

## Le stationnement

Respectez les limitations de vitesse, tout particulièrement les zones 30 aux abords des écoles. Le stationnement est interdit sur les trottoirs. Le stationnement en zone bleue est limité. Un disque de stationnement est disponible à l'accueil de la mairie gratuitement.

## Les affichages libres

Les panneaux d'affichage pour l'annonce de manifestation sont à la disposition des associations sans but lucratif de Bricquebec-en-Cotentin. Celles-ci doivent être affichées pour une durée maximale de 15 jours et retirées dès le lendemain de la manifestation. L'affichage sur tous les autres supports que les emplacements spécifiques mis à disposition est interdit. Liste non exhaustive des emplacements prévus : route de Saint-Sauveur-le-Vicomte, route de Valognes, route de Quettetot, route de Barneville, route de Cherbourg. Plan disponible sur demande.

## Les travaux de mon domicile

Facilitez vos démarches en déclarant vos travaux facilement et rapidement sur : <https://ads.lecotentin.fr/quichet-unique>



## Feux d'artifice

La vente de feux d'artifice est autorisée. En revanche, leur utilisation est réglementée. En effet, un formulaire en mairie est à votre disposition pour déclarer vos intentions.

## Quelques conseils d'achat

- **Évitez d'acheter un produit dont le mode d'emploi n'est pas rédigé en français.**
- **Lisez très attentivement les informations figurant sur l'étiquetage :** la limite d'âge, la catégorie (F1, F2 ou F3), le mode d'emploi et les précautions d'utilisation (distance de sécurité, utilisation en intérieur ou à l'extérieur) et respectez impérativement ces recommandations.
- **Avertissez les enfants sur les dangers des pétards :** chaque année, des doigts sont arrachés lors de jeux qui consistent à garder le plus longtemps possible un pétard allumé dans la main.

## Festivités sonores

Bien que les voisins se montrent régulièrement plus tolérants en cette période, la nuit du 24 ou du 31 décembre n'est soumise à aucune exception en matière de tapage nocturne : la loi s'applique cette nuit-là de la même manière que les autres soirées. Ainsi, il reste recommandé de prévenir les voisins lors d'organisation d'événement et en cas de problème de tenter de trouver une solution amiable, en s'engageant amicalement à réduire le bruit, quitte à pourquoi pas les inviter à partager un petit moment de convivialité avec vous.

# UNE JOURNÉE CONSACRÉE À LA MOBILITÉ DOUCE, POUR QUOI FAIRE ?

**Parce qu'elle sera l'affaire de tous, à plus ou moins long terme !**

En septembre dernier, la municipalité de Bricquebec-en-Cotentin a initié plusieurs actions au cours de la semaine européenne de la mobilité douce.

Pas moins de 13 rendez-vous avaient pour vocation d'apporter un éclaircissement sur ce changement de pratique en ville et en campagne. Plusieurs usagers volontaires, désireux d'adapter ce nouveau mode de vie à leur quotidien, ont ainsi participé aux randonnées du Donjon, aux balades en carriole, au parcours et sensibilisation à la mobilité en situation de handicap... Une exposition « un tour du monde en tandem », une conférence « Mobilité au cœur des bourgs » ou encore des interventions au sein des écoles primaires sur le thème de la sécurité et de l'accessibilité sont venues enrichir le thème et apporter des connaissances et des réponses sur le sujet.

# LA MOBILITÉ DOUCE UNE AVANCÉE À CONSTRUIRE ENSEMBLE

**Ne pas se retrouver en queue de peloton !**

Les mobilités douces au quotidien ont un impact direct sur le climat et la qualité de vie. Plusieurs pays européens possèdent un réel temps d'avance sur les pratiques à pied, à vélo, en covoiturage ou en transports en commun. Des habitudes qui ont déjà fait leur preuve en termes d'impact écologique, et au-delà, en termes de bienfaits sur la santé.



**Entre avancées et faisabilité, l'évolution vers une mobilité en milieu rural pose question.**

Afin de récolter vos points de vue, parfois contraires, et d'adapter à notre territoire, les offres et les services liés à la mobilité douce, un questionnaire sera soumis aux habitants de Bricquebec-en-Cotentin au cours du premier trimestre 2023.

# LA MANCHE INVESTIT AUJOURD'HUI POUR LES TERRITOIRES DE DEMAIN

Le Conseil départemental engage un partenariat renforcé avec les communes rurales de la Manche. Traduit par des Contrats de pôles de Services, les actions communes s'articulent autour de trois enjeux : l'attractivité, la centralité et la cohésion sociale.



Le **renforcement de l'attractivité** concerne l'habitat, l'aménagement des bourgs, le développement de la mobilité douce, l'aménagement et l'entretien des espaces naturels.

Le **renforcement de rôle de centralité** encourage le maintien et le développement de l'offre de services et d'équipements et du tissu commercial et artisanal.

Le **renforcement de la cohésion sociale** accompagne le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services publics.



## Christine Desbordes

C'est en 1998 que Christine Desbordes intègre la fonction publique grâce au contrat emploi-jeune. Elle obtient le concours d'adjoint administratif en 1999 et celui de rédacteur en 2007. Successivement, secrétaire de la communauté de communes de Bricquebec-en-Cotentin, chargée de communication ou encore de la commande publique puis désormais chargée de mission, ce sont Les Petites Villes de Demain, les Petites Cités de Caractère et le contrat CPS (Contrat de pôle des services) qui occupent une part de son temps au sein de la collectivité.

## Le Contrat de pôle de Service de Bricquebec-en-Cotentin 2022-2026

Au regard de sa population, la commune bénéficie d'une enveloppe de 960 000 euros, actuellement répartis comme suit, pour partie



**MINIMUM POUR LE PÔLE ATTRACTIVITÉ**  
réaménagement des ruelles de Bricquebec-en-Cotentin, aménagement de l'espace public du Vrétot (1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> tranche), création d'un parking végétalisé à Quettetot.



**MAXIMUM POUR LE PÔLE CENTRALITÉ**  
construction de la médiathèque, d'un Relais Petite Enfance, d'une Maison d'Assistance Maternelle et la réhabilitation de deux échoppes commerciales éphémères.



**MINIMUM POUR LE PÔLE COHÉSION SOCIALE**  
prévention des difficultés sociales des personnes âgées, de la famille et de la jeunesse, construction d'un espace permanences sociales.

## LA JEUNESSE, C'EST L'AVENIR !

L'impact n'est plus à démontrer. L'attention accordée à la jeunesse – du tout-petit au jeune adulte – est déterminante pour la suite de son évolution au sein de la société. Accompagner et soutenir les avancées, améliorer les conditions de travail ou d'accueil en rapport avec l'éducation et le développement s'imposent comme une évidence.



Signature de la charte des Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM)

### La rentrée

Si les effectifs restent stables pour Quettetot, le primaire et le secondaire de Bricquebec, l'école maternelle a dû, quant à elle, se résoudre à la fermeture d'une classe. Bricquebec-en-Cotentin accueille 616 élèves au sein de ses écoles publiques et privée et 13 élèves à l'école Les Cricouis. Une rentrée sereine dans son ensemble.

### Les horaires de la garderie

À la satisfaction des familles, le groupe scolaire Maupassant est devenu le point d'accueil garderie. En partenariat avec Familles Rurales, l'accueil est élargi de 7h à 7h30.

### Charte des ATSEM

Première dans la Manche, la charte des ATSEM élaborée grâce au travail

collaboratif entre le service éducation, les directions des établissements scolaires, les enseignants et les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, a été signée en présence de l'inspecteur académique à la rentrée 2022.



**Angélique Lefauqueur,**  
nouvelle directrice  
de l'école maternelle



Après deux années d'enseignement à Valognes et Couville et six années de direction à Quettehou, Angélique Lefauqueur revient sur les pas de son enfance familiale et scolaire.

Entourée de Valérie Barberi, Nathalie Alonso, Evelyne Vallet et Estelle Le Henaff, elle dit être dans son élément au sein de l'école maternelle qui compte 19 tout-petits, 22 petits moyens, 21 et 22 moyens grands.

*« Je prends beaucoup de plaisir à travailler avec les enfants, l'apprentissage du langage, les progrès en autonomie, le vivre-ensemble, les prémices de la lecture mais avant tout l'épanouissement sont les bases qui leur permettront d'aborder la suite avec de bons bagages ».*

Elle tient à remercier Madame Fleury pour l'accompagnement dans la prise de poste et souhaite donner le meilleur d'elle-même au sein de son équipe dynamique et motivée.



### Les camps ados

La météo clémente et la forte envie de renouer avec les joies des vacances ont fortement contribué au succès de notre saison été 2022 « camps ados ». 80 participants en tout et une moyenne de 25 par jour. Des Parisiens et des Lillois sont venus gonfler les rangs et ont ainsi impulsé la mixité dans les échanges et les rencontres.



### Service jeunesse et sport

Les enfants apprécient grandement le travail d'accompagnement scolaire (en construction avec les enseignants), périscolaire et extrascolaire effectué par Gabriel et Sébastien. Le binôme

apporte également un soutien aux associations en lien avec les enfants et les parents. Les interventions d'encadrement se font, quant à elles, sur demande, via la commune.  
**sebastien.viardot@bricquebec.fr**



### Le plan sécurité scolaire

Suite à des remontées d'enseignants et de parents, une réunion (direction des établissements scolaires, APE, gendarmerie, garde-champêtre et élus) a conduit à la création d'un groupe de travail sécurité aux abords des écoles.

Plusieurs faits ont été relevés : stationnement sauvage, vitesse élevée,

insultes de professeurs, dégradations, jusqu'à une main-courante déposée auprès des autorités.

Une première réponse immédiate a consisté à mettre en place un nouveau sens de circulation des bus, soumis à une expérimentation dont le bilan sera tiré en 2023. Des marquages au sol et autres signalétiques sont venus et viendront renforcer la sécurité. Le garde champêtre a augmenté ses passages aux abords des établissements scolaires. Un plan de communication et de sensibilisation auprès des parents est à l'étude sur l'éventualité d'une fermeture partielle des rues des écoles, entre autres.



### Le LAEP

Destiné à favoriser l'écoute et la parole, le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) offre un temps de convivialité où sont accueillis les enfants de moins de 4 ans et leurs parents ou adultes référents, (grands-parents, oncles, tantes...). Ce service permet de participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, d'accompagner la parentalité via les échanges avec d'autres familles ou des professionnels formés à l'écoute. L'accueil gratuit et sans inscription est basé sur la règle de l'anonymat et de la confidentialité.

**Pearl HUBER**  
Animatrice  
du Relais Petite Enfance  
Tél. 06 82 64 86 45  
ou 02 33 40 08 60

## L'ACTION SOCIALE AU PLUS PROCHE DES HABITANTS

**Vous n'êtes pas équipé ou familiarisé avec l'outil informatique. Les démarches administratives vous dépassent. Le bulletin municipal souhaite vous informer sur tout ce qui est mis en place, à deux pas de chez vous, pour vous faciliter la vie.**



### Bus France Services

**Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?**

Depuis le 12 septembre 2022, le Bus France Services est à votre disposition sur le haut de la place des Buttes les lundis et jeudis matin de 9h30 à 12h. Ce service a pour vocation de faciliter vos démarches au plus près de chez vous. Ce relais de proximité gratuit vous accompagne dans toutes les formalités administratives (création d'un compte AMELI, déclaration trimestrielle, actualisation Pôle Emploi, pré demande carte d'identité et passeport, permis de conduire, demande de retraite, etc.)

Des outils informatiques (ordinateur, imprimante, scanner) et une aide à l'utilisation des services numériques, vous sont proposés. Vous pouvez

également effectuer vos rendez-vous en « visio » avec les différents partenaires. Accès handicapés, espace confidentiel.

**Contacts Audrey 06 79 72 84 42  
Myriam 07 88 85 89 00  
accueil.bus@lecotentin.fr**

### Délocalisation des permanences sociales

En raison des travaux réalisés dans les locaux de la Mairie, les bureaux de permanences des associations sont transférés dans l'ancienne trésorerie 16, rue Saint Roch – depuis le 3 octobre 2022. La délocalisation durera environ trois ans, soit le délai nécessaire pour pouvoir intégrer, à terme, la toute nouvelle Maison de Services (emplacement prévu dans l'ancien hospice réhabilité).

### Café des aidants au Vrétot

**Vous soutenez au quotidien un proche dépendant, malade ou en situation de handicap... Vous êtes un proche aidant ?**

L'ERAD propose des « Pauses Café des Aidants » : rencontres gratuites, autour d'un café, avec d'autres proches aidants et des professionnels du secteur médico-social. Ce temps fait pour vous, vous accueille sans inscription préalable.



**Pourquoi y participer ?** Pour recevoir du soutien et des conseils, pour partager l'expérience des autres aidants présents qui vivent des situations similaires à la vôtre, pour obtenir des informations sur les aides possibles ainsi que sur les difficultés et troubles que peut rencontrer votre proche, pour connaître les différentes démarches et obtenir de l'aide pour les réaliser.

Possibilité d'accueil de votre proche par des professionnels le temps du café. Pour réserver, contactez l'ERAD CLIC du Cotentin, une semaine avant la rencontre au **06 80 87 22 67**.



### Dates des rencontres

Ces rencontres vous sont proposées à la salle communale du Vrétot, place de la mairie, un jeudi par mois de 14h30 à 16h30 aux dates suivantes :

- **Jedi 1<sup>er</sup> décembre 2022**
- **Jedi 2 février 2023**
- **Jedi 9 mars 2023**
- **Jedi 6 avril 2023**
- **Jedi 4 mai 2023**
- **Jedi 1<sup>er</sup> juin 2023**

## LE CHÈQUE ÉNERGIE

**LE CHÈQUE ÉNERGIE EST UNE AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'ÉNERGIE DU LOGEMENT. IL EST ATTRIBUÉ SOUS LES CONDITIONS DE RESSOURCES SUIVANTES**



Si vous êtes éligible, vous recevrez automatiquement votre chèque énergie à votre nom, par courrier chez vous.

### Il vous sert à régler :

- **Votre facture d'énergie** auprès de votre fournisseur d'électricité, de gaz, de fioul domestique ou d'autres combustibles de chauffage (bois, etc.)
- **Vos charges d'énergie** incluses dans votre redevance si vous êtes logés dans un logement-foyer, EHPAD, EHPA, résidence autonomie, établissement ou unité de soins longue durée (ESLD, USLD)
- Certaines dépenses liées à des travaux de rénovation énergétique de votre logement.

### Comment faire pour l'utiliser ?

• **En ligne** sur le site internet bénéficiaire / chèque / paiement en ligne - possibilité de demander à ce que le montant du chèque soit automatiquement déduit de votre facture pour les années à venir.

• **Par envoi postal** en adressant le chèque énergie à votre fournisseur, sans oublier de joindre la copie d'un document faisant apparaître vos références clients. Pensez à inscrire au dos du chèque votre numéro de client et/ou de contrat

• **Pour régler un achat de combustible** (fioul, bois, GPL...) en remettant directement votre chèque énergie au fournisseur.

**Attention :** Votre chèque énergie est valable jusqu'au 31 mars de l'année suivant sa date d'émission. (La date de validité est inscrite sur le chèque).

[chequeenergie.gouv.fr](http://chequeenergie.gouv.fr)

  
**10 800 €**  
POUR UNE PERSONNE SEULE

  
**16 200 €**  
POUR UN COUPLE

  
**19 800 €**  
POUR UN COUPLE AVEC UN ENFANT À CHARGE

  
**23 400 €**  
POUR UN COUPLE AVEC DEUX ENFANTS À CHARGE

  
**27 000 €**  
POUR UN COUPLE AVEC TROIS ENFANTS À CHARGE

### Logements sociaux



Depuis la création de la commune nouvelle (augmentation de la population), la ville de Bricquebec-en-Cotentin est en déficit de logements sociaux. Malgré l'absence de PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), plusieurs projets sont en cours d'étude, dont la création de 14 logements sociaux sur la commune.

Environ 400 demandes restent en attente à ce jour, certaines depuis plusieurs années et d'autres à caractère d'urgence.

Le taux de libération de ces logements (au mieux 3 par mois) est faible. Il convient également de préciser qu'un pourcentage de ces logements est réservé à la Préfecture ainsi qu'à divers organismes (Action Logement, etc.)

### Changement d'horaires

**Les permanences de la mairie du Vrétot sont dorénavant proposées les lundis de 14h à 15h30.**



# LA SUCCESS-STORY DE LA BIBLIOTHÈQUE

De plus en plus d'abonnés, des horaires d'ouverture étendus, des animations pour tous, des actions hors-les-murs... autant de raisons qui expliquent la fréquentation grandissante de la bibliothèque de Bricquebec-en-Cotentin. Il faut dire que Stéphanie, Tiphaine et les bénévoles s'investissent à 200% pour satisfaire – du plus petit au plus grand – les amoureux des livres, les dévoreurs de BD, les férus de jeux et autres travaux manuels.

## De beaux rendez-vous mensuels en perspective

### EN JANVIER

Du 19 au 22

#### LA NUIT DE LA LECTURE

Vous voulez dépasser vos craintes, vous aimez vous faire peur ? Organisée en partenariat avec le Ministère de la Culture, vous proposera une animation autour du jeu Loup-Garou, une soirée pyjama, des lectures théâtralisées...



### EN FÉVRIER

#### LA MAGIE D'HARRY POTTER s'empare de la bibliothèque.

Une thématique, en lien avec l'éditeur Gallimard et un éditeur anglais, qui risque d'en ravir plus d'un !



### EN MARS

#### MOIS DU GENRE

Liberté, Egalité, Mixité : expositions, rencontres, sélections de documents autour de la question du genre.



### EN AVRIL

#### MOIS DE L'ARTISANAT

Découverte des métiers et ateliers.

### EN MAI

#### POLAR À L'HONNEUR

Une exposition en partenariat avec la bibliothèque départementale, des suggestions de lecture, des découvertes...

### EN JUIN

#### LES ANIMAUX SONT ROIS

Ateliers, médiation, accueil d'animaux de compagnie, nos amies les bêtes seront ici chez elles.

Les animations sont gratuites et ouvertes à tous. Les inscriptions sont néanmoins recommandées pour cause de places limitées.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter les sites référents :

<https://www.bibliotheques.coeur-cotentin.fr/bricquebec-en-cotentin>  
Facebook Réseau Lireacoeur  
Instagram bibliotheque\_bricquebec

## Vers d'avantage d'ouverture

Suite aux 187 réponses reçues en retour de notre questionnaire, la bibliothèque augmente sensiblement son amplitude d'ouverture au public, dès janvier 2023.  
Mardi 15h-18h30  
Mercredi 10h-12h30 / 13h30-18h30  
Jeudi 15h-18h30  
Vendredi 15h-19h30  
Samedi 10h-12h30 / 13h30-16h30

## Les bénévoles

Au nombre de quinze, leur totale implication enrichit indéniablement le service de la bibliothèque. Tous ont signé la charte des bénévoles. Au nom de tous les passionnés de lecture, merci !



## Hors-les-murs

Si vous ne pouvez pas venir à la bibliothèque, alors, la bibliothèque viendra à vous !

### Le portage à domicile.

Tout bibliothécaire sait à quel point les lectrices et les lecteurs assidus ressentent un manque dès lors qu'il n'y a plus un seul livre à portée de main. Notre nouveau service est fait pour combler ce vide. Pour obtenir des renseignements, connaître les modalités, contactez-nous au 09 61 39 30 97

### Nouveaux partenariats.

La bibliothèque se déplace à l'EHPAD et au foyer résidence, avec une sélection de documents, et des animations : lectures et jeux.



# AGENDA

## JANVIER

Mercredi 4 janvier

11h

### LES RACONTAGES

Découvrez nos histoires pour petites et grandes oreilles !!! Entrée libre et gratuite, à partir de 3 ans

Samedi 7 janvier

à partir de 10h30 jusqu'à 12h

### ATELIERS ÉCHECS

Ouvert à tous : débutants ou experts

Samedi 21 janvier

à partir de 10h jusqu'à 12h

### ATELIERS JEUX

Jeux de société avec la ludothèque itinérante « La cour des jeux »

Samedi 28 janvier

9h30

### BÉBÉS LECTEURS

Partagez un moment d'échanges autour de la lecture pour les 0-3 ans  
Entrée libre et gratuite



## FÉVRIER

Mercredi 1<sup>er</sup> février

11h

### LES RACONTAGES

Découvrez nos histoires pour petites et grandes oreilles !!! Entrée libre et gratuite, à partir de 3 ans

Samedi 4 février

à partir de 10h30 jusqu'à 12h

### ATELIERS ÉCHECS

Ouvert à tous : débutants ou experts

Lundi 13 février

à partir de 14h30 jusqu'à 16h30

### ATELIERS JEUX

Jeux de société avec la ludothèque itinérante « La cour des jeux »

Samedi 25 février

9h30

### BÉBÉS LECTEURS

Partagez un moment d'échanges autour de la lecture pour les 0-3 ans  
Entrée libre et gratuite

## MARS

Mercredi 1<sup>er</sup> mars

11h

### LES RACONTAGES

Découvrez nos histoires pour petites et grandes oreilles !!! Entrée libre et gratuite, à partir de 3 ans

Samedi 4 mars

à partir de 10h30 jusqu'à 12h

### ATELIERS ÉCHECS

Ouvert à tous : débutants ou experts

Samedi 18 mars

à partir de 10h jusqu'à 12h

### ATELIERS JEUX

Jeux de société avec la ludothèque itinérante « La cour des jeux »

Samedi 25 mars

9h30

### BÉBÉS LECTEURS

Partagez un moment d'échanges autour de la lecture pour les 0-3 ans  
Entrée libre et gratuite

## AVRIL

Samedi 1<sup>er</sup> avril

à partir de 10h30 jusqu'à 12h

### ATELIERS ÉCHECS

Ouvert à tous : débutants ou experts

Mercredi 5 avril

11h

### LES RACONTAGES

Découvrez nos histoires pour petites et grandes oreilles !!! Entrée libre et gratuite, à partir de 3 ans

Lundi 17 avril

à partir de 14h30 jusqu'à 16h30

### ATELIERS JEUX

Jeux de société avec la ludothèque itinérante « La cour des jeux »

Samedi 22 avril

9h30

### BÉBÉS LECTEURS

Partagez un moment d'échanges autour de la lecture pour les 0-3 ans  
Entrée libre et gratuite

## MAI

Mercredi 3 mai

11h

### LES RACONTAGES

Découvrez nos histoires pour petites et grandes oreilles !!! Entrée libre et gratuite, à partir de 3 ans



Samedi 20 mai

à partir de 10h jusqu'à 12h

### ATELIERS JEUX

Jeux de société avec la ludothèque itinérante « La cour des jeux »

Samedi 27 mai

9h30

### BÉBÉS LECTEURS

Partagez un moment d'échanges autour de la lecture pour les 0-3 ans  
Entrée libre et gratuite

## JUIN

Mercredi 7 juin

11h

### LES RACONTAGES

Découvrez nos histoires pour petites et grandes oreilles !!! Entrée libre et gratuite, à partir de 3 ans



Samedi 17 juin

à partir de 10h jusqu'à 12h

### ATELIERS JEUX

Jeux de société avec la ludothèque itinérante « La cour des jeux »

Samedi 24 juin

9h30

### BÉBÉS LECTEURS

Partagez un moment d'échanges autour de la lecture pour les 0-3 ans  
Entrée libre et gratuite

# PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE ET FINANCIÈRE

Face à la hausse des prix de l'énergie, alors que le gouvernement demande aux Français des baisses de consommation, la Ville de Bricquebec-en-Cotentin a souhaité établir un plan de sobriété énergétique et financière. Son objectif ? Mener des actions visant à moins dépenser avec des solutions réalistes, pragmatiques et proportionnées aux besoins de chacun, tout en assurant la continuité du service public, la qualité d'accueil et la réalisation de ses projets.



Collectivement et avec bon sens, engageons-nous à accueillir favorablement ses nouvelles dispositions indispensables à la préservation de nos moyens et de nos énergies.

Dès à présent, la Ville s'engage à  
**1. Adapter la température du chauffage des bâtiments :**

- tempérer à 19°C dans les bâtiments de la Ville,
- installer un système à enclenchement programmé dans les locaux à usage ponctuel,
- vendre les biens communaux énergivores non utilisés,

- renforcer l'isolation des nos bâtiments pour maximiser les économies d'énergie.

**2. Entretien nos installations :**

- organiser un programme de rénovation de nos chaufferies pour optimiser leur rendement,
- assurer la gestion préventive de nos équipements de chauffage, de froid et d'eau chaude,
- supprimer l'eau chaude sur les lavemains partout où cela peut être possible,
- mobiliser un agent spécifiquement pour assurer une maintenance renforcée ainsi qu'une gestion préventive de nos équipements.

**3. Éteindre l'éclairage intérieur de nos bâtiments :**

- éliminer les appareils d'éclairages énergivores en organisant un plan de remplacement sur les grandes structures (écoles, grandes salles, locaux avec fortes utilisations...),
- mettre en place des détecteurs de présence lorsque c'est possible.

**4. Diminuer notre consommation sur le réseau éclairage public comme suit :**

- Bricquebec : coupure de 23h30 à 6h30 sur le périmètre Route de Valognes (depuis le SDIS) – Rue des Frères Frémine – Rue du 11 Novembre – Rue de Bricqueville – Route de Carteret jusque Route de Portbail – Place de la gare. Place Sainte-Anne – Place des Buttes – Rue Leveel – Rue P. Philippe – Rue de la République – Rue Saint Roch. Une attention particulière sera portée aux abords de la salle omnisports.
- Quettetot : coupure de 22h à 6h30 sur l'axe principal (CD 902).
- Sur tout le reste du territoire de Bricquebec-en-Cotentin : coupure de 21h à 6h30.

Et ainsi maintenir la qualité de nos illuminations de Noël en réduisant pendant ces deux semaines, nos consommations électriques liées à l'éclairage public.

**5. Pratiquer la sobriété numérique :**

- mettre en place des prises commandées, afin de prévoir l'extinction totale des appareils en veille,
- pratiquer la dématérialisation lorsque c'est possible (cartes de vœux virtuelles, limiter les impressions...).

**6. Faire évoluer notre mode de gestion des espaces verts :**

- remplacer les plantes annuelles gourmandes en eau et en entretien, au profit de plantes vivaces,
- privilégier les graminées à pousse lente pour limiter les tontes et l'entretien,
- développer l'usage du broyage sur place afin de limiter les ramassages et transports.

# LE PAYSAGE BRICQUEBÉTAIS A-T-IL CHANGÉ ?

Alors que certains nous reprochent notre amertume, d'autres nous encouragent à poursuivre notre investissement. Nous savons reconnaître les initiatives positives, nous critiquons simplement ce qui doit l'être et toujours dans l'intérêt général.



Le rôle de l'opposition est essentiel pour le maintien d'une démocratie riche et diversifiée, mais reste délicat pour le petit groupe de six que nous sommes. Il s'agit à la fois de reconnaître que certaines idées de la majorité peuvent aller dans le bon sens et pointer aussi ce qui ne va pas. Faire de l'opposition systématique n'est pas dans l'intérêt collectif. Notre objectif est de contribuer à la réflexion sur tout ce qui concerne notre commune : son avenir, son développement, communiquer et promouvoir nos commerces et nos entreprises, les actions et les acteurs locaux, en un mot, faire vivre le débat public. C'est dans cet esprit que nous pourrions continuer à travailler pour la population. C'est pourquoi, nous continuerons de vous informer sur les projets en cours et les décisions qui sont prises mais surtout, de faire remonter vos besoins et vos attentes.

**Trouvez-vous que le paysage bricquebétain a changé ?**

Hormis, le mur du cimetière des Perques, la toiture de l'église de Saint Martin le Hébert, la réfection des Ruettes, l'aménagement de la place Sainte Anne et l'engazonnement du terrain Distri Center à Bricquebec. **Qu'est-ce qui a changé ?**

En ce qui concerne le terrain DISTRI CENTER, il devrait, à l'initiative de CAP COTENTIN, devenir une **station intermodale**. Cette idée est très louable mais à condition que l'aménagement des abords soit bien étudié car situé dans un carrefour très fréquenté et accidentogène. Pour rappel, cette remarque nous avait été faite lors de la présentation de la construction de notre Maison des Services Publics. Pour le moment, seuls les chantiers validés par notre équipe ont vu le jour ! Monsieur le Maire a pourtant présenté de nombreux projets lors d'une réunion aux associations mais pourquoi n'a-t-il pas tenu une réunion publique ? **Vous étiez en droit d'être informés !** Le temps passe et nos élus se heurtent sans doute, comme nous nous sommes heurtés, à de multiples difficultés et imprévus. Réussiront-ils à tenir le cap qu'ils s'étaient fixé lors de leur campagne et à quel prix ?

**Bricquebec-en-Cotentin sera-t-elle bientôt dotée d'un PLUI ?**

Le PLUI ou Plan Local d'Urbanisme Infracommunautaire est un outil de développement à l'échelle du territoire qui dépasse le statut de la commune. Il s'agit d'un document de planification déterminant les conditions



**BRICQUEBEC-EN-COTENTIN  
NOTRE COMMUNE**

d'aménagement et d'utilisation des sols, notamment en fonction d'un zonage bien précis comprenant : les zones urbanisées, les zones à urbaniser, les zones naturelles et les zones agricoles. Il intègre également des éléments relatifs à la politique de l'habitat ainsi que des transports et déplacements.

À ce jour, et contrairement à la majorité des villes et communes d'une certaine importance, Bricquebec-en-Cotentin est encore dépourvue de tout document d'urbanisme, à l'exception de la commune déléguée de Quettetot qui dispose d'une carte communale depuis 2007. De sorte qu'actuellement, la Cité du Donjon est toujours soumise au Règlement National d'Urbanisme (RNU), qui en principe, ne permet la construction à usage d'habitation que dans les zones urbanisées. Raison pour laquelle il est difficile de s'y installer.

Depuis 2014 et en raison des évolutions législatives successives, il n'est plus possible d'établir de PLU communal, la compétence ayant été transférée aux Intercommunalités et ensuite à la Communauté d'Agglomération du Cotentin. Il faut savoir que les PLUI sont réalisés en concertation avec les populations. Un registre a été déposé dans toutes les mairies afin de collecter les remarques et les questions.

Avant approbation et mise en application, le PLUI fera l'objet d'une enquête publique réalisée sous contrôle d'un commissaire-enquêteur et sera figé pendant de longues années ; raison pour laquelle il est important de vous rapprocher de vos élus. En résumé, le PLUI étant soumis à de longues procédures, il faudra encore s'armer de patience.

*L'équipe d'opposition*

## Démarche Eco-Responsable avec Bricquebec-en-Cotentin

Recycler son sapin après les fêtes : un cadeau pour l'environnement !



Où dois-je me  
déplacer ?

J'habite dans une commune déléguée



emplacement indiqué à proximité  
de la mairie de ma commune

J'habite à Bricquebec



emplacement indiqué  
Place des Buttes

Par votre action, vous participerez au  
confortement dunaire sur les communes du littoral.

Du 26 décembre 2022 jusqu'au 16 Janvier 2023 !

# PROGRAMME DES FESTIVITÉS

## DÉCEMBRE 2022

10 décembre

10h à 20h - **Marché de Noël**

UCAB - Place Sainte-Anne

17 décembre

**Noël des habitants  
de Saint-Martin-le-Hébert**

Saint-Martin-en-Fête

Salle de Saint-Martin-le-Hébert

31 décembre

**20h30 - Réveillon de la Saint-  
Sylvestre**

Comité des fêtes de Bricquebec

Salle Jean Éliard

## JANVIER 2023

6 janvier

**18h - Vœux de la municipalité**

Saint-Martin-le-Hébert

**19h - Assemblée Générale**

Les Persévérants

Centre musical

7 janvier

**11h - Vœux de la municipalité**

Le Valdecie

**18h - Vœux de la municipalité**

Les Perques

8 janvier

**16h - Vœux de la municipalité**

Quettetot

**Inscriptions saison 2023**

UCB Cycloport

Salle de l'Amicale Laïque

15 janvier

**11h - Vœux de la municipalité**

Le Vrétot

**16h - Vœux de la municipalité  
aux habitants de**

**Bricquebec-en-Cotentin**

Bricquebec

18 janvier

**Collecte de sang**

Don du sang

Salle Jean Éliard

21 janvier

**Galette des aînés**

**de Saint-Martin-le-Hébert**

Saint-Martin-en-Fête

Salle de Saint-Martin-le-Hébert

24 janvier

**19h - Vœux de la municipalité**

**aux associations et**

**commerçants**

Bricquebec

25 janvier

**15h - Assemblée Générale**

Vaincrabe

Salle du Vrétot

## FÉVRIER 2023

3 février

**20h30 - Spectacle de Paulo  
l'humoriste**

APEL École Notre-Dame

Bricquebec - Salle Jean Éliard

4 février

**20h30 - Repas**

Société de chasse de Quettetot

Salle polyvalente de Quettetot

11 février

**20h30 - Soirée dansante**

**Saint-Valentin avec orchestre**

Donjon danse - Salle Jean Éliard

## MARS 2023

4 mars

**20h30 - Repas dansant**

Comité des fêtes de Quettetot

Salle polyvalente de Quettetot

12 mars

**20h - REPAS DANSANT**

Vaincrabe - Salle Jean Éliard

24 mars

**20h30 - PIÈCE DE THÉÂTRE**

Vaincrabe - Salle du Cinéma

## AVRIL 2023

1<sup>er</sup> avril

**Représentation théâtrale**

Troupe Mimesis - Salle du Vrétot

**Boom déguisée**

APE Vrétot - Quettetot

Salle polyvalente Quettetot

2 avril

**Randonnée associative 5 et 10 kms**

Saint-Martin-en-Fête

Départ à Saint-Martin-le-Hébert

7 avril

**Représentation théâtrale**

Troupe Mimesis - Cinéma le Donjon

19 avril

**Collecte de sang**

Don du sang - Salle Jean Éliard

20 au 25 avril

**Convention tatouage**

Wink Tattoo - Salle Jean Éliard +

Exterieur

29 avril

**20h30 - Soirée spectacle**

Comité des fêtes de Bricquebec

Salle Jean Éliard

30 avril

**Concours de belote**

Entente sportive Quettetot /

Rauville

Salle polyvalente Quettetot

THÉÂTRE

TOUT PUBLIC

DÈS 10 ANS

DURÉE : 1H10

LA MANCHE  
MET LES  
**villes  
Scène**  
SAISON 2022/2023

# COWBOY OU INDIEN ?

**GROUPE DÉJÀ**

**BRICQUEBEC-EN-COTENTIN**

**Judi 30 mars 2023**

**SALLE JEAN ÉLIARD · 20H30**